

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 15 mai 2024

Date d'affichage 15 mai 2024

***Nombre de conseillers***

en exercice 29

présents 20 + 9 procurations

votants 29

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE**

**Le VINGT ET UN MAI** à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Eric PAPILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Gérard GUESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Françoise PELLODI, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Delphine LETESSIER, M. Christophe BISI, M. Emmanuel VIGNERON, Mme Marie DENONELLE, Mme Audrey MAMONTEIL, M. Dominique MORANCE, M. Franck POTAUFEUX, M. Carl GUILLEMIN.

**Excusés** :

M. Gaëtan THOMAS,	(Pouvoir donné à M. Laurent PHILIBERT)
M. Emmanuel BOIS,	(Pouvoir donné à M. Didier REVEAU)
M. Thierry BODIN,	(Pouvoir donné à Mme Christiane VAN RYSSEL)
Mme Marie-Hélène TROUILLOT,	(Pouvoir donné à M. Eric PAPILLON)
M. Nicolas GUILLARD,	(Pouvoir donné à Mme Marie DENONELLE)
Mme Olivia JAMAIN,	(Pouvoir donné à M Gérard GUESNE)
Mme Sophie DOLLON,	(Pouvoir donné à M. Dominique MORANCE)
M. Lionel COUTEMANCHE,	(Pouvoir donné à Mme Cécile KNITTEL)
Mme Edith ALIX,	(Pouvoir donné à Mme Sylvie SEQUEIRA)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme Delphine LETESSIER a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**CONVENTION DE FINANCEMENT POUR LE PROJET NEFLE**

Le Conseil municipal,  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** le rapport du Maire.

Depuis 2022, le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse a lancé un programme appelé « Notre École Faisons La Ensemble » (NEFLE), ayant pour objectif de soutenir l'innovation pédagogique afin d'améliorer la réussite, le bien-être des élèves et de réduire les inégalités.

C'est une démarche qui est à l'initiative des enseignants. Ils proposent des projets en lien avec les besoins identifiés dans leur école. Ce programme est doté d'un fonds national dédié et entièrement géré par académie.

**Considérant** les projets déposés à ce jour par les écoles maternelles Victor Hugo et Paul Klee.

**Considérant** la validation du projet de l'École Paul Klee intitulé « Vendredi, c'est classe dehors » par la commission académique compétente.

**Considérant** que le montant des dépenses lié au projet est de 3 809 €.

**Considérant** que la collectivité peut participer au financement du projet retenu.

**Considérant** que l'état s'engage à verser à la ville de La Ferté-Bernard dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique une subvention d'un montant maximum de 3 809 € sous forme d'acompte et solde.

Après en avoir délibéré,

**ACCEPTE** de participer au financement du projet de l'école Paul KLEE intitulé « vendredi, c'est classe dehors ».

**DECIDE** d'inscrire au budget les crédits correspondants.

**PRECISE** que le versement de la subvention sera effectué en deux temps, 30% à la signature de la convention et le solde dès la production par la collectivité des pièces justificatives correspondant à la mise en œuvre du projet.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer la convention de financement pour le projet NEFLE de l'école Paul Klee, validé par la commission académique, et tous les documents relatifs à la mise en œuvre de cette décision.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

La Secrétaire de séance

Delphine LETESSIER

Pour Copie conforme

Le Maire,

Didier REVEAU